

MHEO

Référent : Lequeuvre Charly

Axe PSD : Connaitre - Objectif Opération n°1

Objectif région : Objectif 1

Objectif Lorraine : objectif 1 - Objectif 1.1

Dernière mise à jour : 14/01/2026

PROJETS ASSOCIÉS

MHEO (*mheo*) - 2024

ENJEUX

MhéO est un programme qui met à disposition des outils communs (protocoles, indicateurs, méthodes de calcul, ...) pour permettre aux gestionnaires de suivre l'évolution des milieux ou les effets des actions réalisées (restauration, réhabilitation, entretien). Les objectifs principaux de ce programme sont de coordonner l'utilisation de ces outils au niveau national et de mettre en place un réseau de suivi national. Ce réseau permettra également de capitaliser des retours d'expérience, pour produire des préconisations techniques en matière de génie écologique.

Ce programme correspond à l'action 30 du quatrième Plan national zones humides 2022-2026, qui est une déclinaison de la Stratégie nationale biodiversité 2030. Il poursuit les efforts engagés dans le prolongement du précédent plan (2014-2018) et amplifie les actions en faveur de la connaissance, de la protection et de la restauration des milieux humides.

La méthode MhéO permet de suivre les zones humides par le biais de 6 indicateurs, calculés à partir de données récoltées par 5 protocoles.

Tous ces protocoles peuvent être mis en œuvre sur l'ensemble des bassins hydrographiques métropolitains.

Les indicateurs inhérents aux protocoles pédologie (P01) et piézométrie (P03) peuvent être suivis dès à présent sur tous les bassins.

En revanche, les indicateurs inhérents aux protocoles flore (P02), odonates (P06) et amphibiens (P07) font appels à des listes d'espèces de références spécifiques à chaque bassin. Ces listes sont construites régionalement par les structures et personnes compétentes.

Dans ce cadre, le CEN Lorraine est mandaté par la DREAL Grand-Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour décliner la méthode MhéO à l'échelle du Grand-Est.

L'objectif est de décliner régionalement les listes d'espèces indicatrices permettant le calcul des indicateurs espèces de la méthode nationale MhéO. Les listes devant être mises à jour sont celles des Amphibiens, des odonates ainsi que de la Flore.

En tant qu'animateur le CEN Lorraine va conduire ce projet avec son équipe mais va également s'entourer de structures et personnes compétentes. Par exemple, le Conservatoire de Botanique d'Alsace-Lorraine est un partenaire identifié pour la création de la liste Floristique.

Pour 2026, des groupes de travail seront constitués à partir d'experts du Grand-Est. Ils seront sélectionnés pour leurs compétences en lien avec les groupes d'espèces indicatrices. Indépendants ou salariés de structures spécialisés seront sollicités.

A moyen terme, après une phase d'adaptation des listes au contexte régional, des phases de test seront réalisées sur le terrain. En parallèle de cette étape, des actions de formation seront réalisées afin de former les premiers opérateurs de terrain à la méthode.

Une fois que la méthode sera déclinée régionalement, des sessions de formations élargies seront proposées.

Enfin, la valorisation et la promotion de la méthode sera la tâche ultime de ce projet.

OBJECTIFS & ACTIVITÉS

Aucun objectif chiffré défini pour cette fiche.

INDICATEURS DE RÉALISATION

1

rapport d'activités

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

RECETTES	
Subventions	0,00 €
Autofinancement	0,00 €
Autres recettes	0,00 €
Total recettes	0,00 €

DÉPENSES	
Frais de personnel	0,00 €
Frais de fonctionnement	0,00 €
Investissements	0,00 €
Total dépenses	0,00 €